



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
Commission Régionale des Educateurs et Entraîneurs
SECTION EQUIVALENCES

PHOTO

DOSSIER DE DEMANDE D'EQUIVALENCE
D'UN BREVET D'ENTRAINEUR DE FOOTBALL (B.E.F.)

NOM : *PRENOM* :

Date de naissance : *Lieu de naissance* :

Nationalité :

Domicile :

.....

Tel :

E-mail :

Profession :

Le candidat est titulaire des diplômes, brevets suivants :

1- Titulaire du BEES1 Football (date et lieu d'obtention).....

2- Titulaire du DEF (date et lieu d'obtention).....

Je demande une équivalence du Brevet d'Entraîneur de Football (B.E.F.)

Je certifie conforme les renseignements ci-dessus ainsi que les documents fournis

Date : --- / ---/ ---

Signature :

Rappel : Article 441-1 du code pénal :

Constitue un faux, toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende.

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au traitement des demandes d'équivalence des diplômes d'éducateurs et entraîneurs de football. Le destinataire des données est la Fédération Française de Football. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service Correspondant Informatique et Libertés de la FFF à l'adresse 87 boulevard de Grenelle – 75 738 PARIS CEDEX 15 ou par mail à l'adresse cil.fff@fff.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Commission Fédérale des Educateurs et Entraîneurs de Football

SECTION EQUIVALENCES

DOSSIER DE DEMANDE D'EQUIVALENCE D'UN BREVET D'ENTRAINEUR DE FOOTBALL (B.E.F.)

Pièces à fournir

- 1- La demande d'équivalence dûment complétée,
- 2- Un chèque de 20 euros, à l'ordre de l'**IRFF BRETAGNE**, représentant les frais de dossier et d'étude
- 3- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- 4- Une photographie d'identité
- 5- Photocopie des diplômes obtenus
- 6- Expérience professionnelle justifiée par :
 - a. Attestation du parcours d'entraîneur délivrée par les instances fédérales et signée par le Président et le Directeur Technique.
 - b. Attestation du volume horaire d'activité par les responsables de clubs

NB : les titulaires du Diplôme d'Entraîneur de Football (DEF), n'ont pas à justifier de leur expérience professionnelle.

Dossier complet à faire parvenir à votre Ligue Régionale

PS : Nous vous précisons que tout dossier incomplet vous sera retourné

Ligue de Bretagne de Football
Service technique
29, rue de la Marebaudière
CS 96838 Commune de Montgermont
35768 ST GREGOIRE Cedex

Conditions d'obtention de l'équivalence :

« Le BEES1 ayant eu une expérience d'entraînement ou d'encadrement de la pratique du football de quatre cents heures lors de deux saisons sportives au minimum, au sein :

- D'un club affilié à la FFF sous licence Moniteur, ou
- D'une structure affiliée à une association étrangère membre de la FIFA, ou
- D'une structure déconcentrée de la FFF, ou
- D'une structure d'entraînement fédérale labélisée dans le cadre du Parcours d'Excellence Sportive,

attestée par le DTN, obtient de droit le Brevet d'Entraîneur de Football. »



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Commission Fédérale des Educateurs et Entraîneurs de Football

SECTION EQUIVALENCES

**DEMANDE D'EQUIVALENCE
D'UN BREVET D'ENTRAINEUR DE FOOTBALL (B.E.F.)**

ATTESTATION DU PARCOURS D'ENTRAINEUR

Tableau à remplir par l'entraîneur

Nous soussignés,

M. Jean-Claude HILLION, Président de la Ligue de Bretagne,

M. Yann KERVELLA, Directeur Technique Régional,

Certifions que *Monsieur - Madame*

A été sous contrat avec les clubs suivants, en situation d'entraînement avec les joueurs(ses).

| SAISONS | CLUBS | EQUIPE – NIVEAU | TYPES DE CONTRATS |
|----------------|--------------|------------------------|--------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Pour faire valoir ce que de droit,

(Signature et cachet de la Ligue)

Le Président de la LBF
Monsieur J-C HILLION

Fait le / /.....

Le Directeur Technique Régional
Monsieur Y. KERVELLA

ATTESTATION DU VOLUME HORAIRE D'ACTIVITE PAR LES RESPONSABLES DE CLUBS

NOM : **PRENOM :**

Pour le décompte total des heures effectuées dans une fonction ou un emploi, il sera procédé de la façon suivante :

Une séance d'entraînement comptera pour un volume horaire de 2 heures 30. Une direction de match comptera pour un volume horaire de 2 heures 30. (Dans les deux cas, la préparation de la séance ou du match est incluse.)

Attestation club n°

Saison :/..... (1 saison)

| | |
|---|---|
| Equipe entraînée : | Nom du club : |
| Niveau : | Ligue : |
| Fonction : | Adresse : |
| Votre statut : Salarié <input type="checkbox"/> Bénévole <input type="checkbox"/> | |
| Depuis le :/...../..... Jusqu'au :/...../..... | CP : ville : |
| Durée : Nombre de séances et match par semaine :(1) Nombre de semaines d'entraînement dans la saison : (2) | N° affiliation : Président du club Nom : Prénom : atteste que le volume horaire d'entraînement et match a été réellement réalisé. |
| Total des heures effectuées : ((1)..... * (2).....) * 2.5 = <u>..... heures</u> | Signature du Président (et cachet du club) : |

Attestation club n°

Saison :/..... (1 saison)

| | |
|---|---|
| Equipe entraînée : | Nom du club : |
| Niveau : | Ligue : |
| Fonction : | Adresse : |
| Votre statut : Salarié <input type="checkbox"/> Bénévole <input type="checkbox"/> | |
| Depuis le :/...../..... Jusqu'au :/...../..... | CP : ville : |
| Durée : Nombre de séances et match par semaine :(1) Nombre de semaines d'entraînement dans la saison : (2) | N° affiliation : Président du club Nom : Prénom : atteste que le volume horaire d'entraînement et match a été réellement réalisé. |
| Total des heures effectuées : ((1)..... * (2).....) * 2.5 = <u>..... heures</u> | Signature du Président (et cachet du club) : |

**ATTESTATION DU VOLUME HORAIRE D'ACTIVITE
PAR LES RESPONSABLES DE CLUBS**

NOM : **PRENOM :**

Attestation club n°....

Saison :...../..... (1 saison)

| | |
|---|--|
| Equipe entraînée : | Nom du club : |
| Niveau : | Ligue : |
| Fonction : | Adresse : |
| Votre statut : Salarié <input type="checkbox"/> Bénévole <input type="checkbox"/> | |
| Depuis le :/...../..... Jusqu'au :/...../..... | CP : ville : |
| Durée : Nombre de séances et match par semaine :(1) Nombre de semaines d'entraînement dans la saison : (2) | N° affiliation : |
| | Président du club Nom : Prénom : atteste que le volume horaire d'entraînement et match a été réellement réalisé. |
| Total des heures effectuées : ((1)..... * (2).....) * 2.5 = <u>..... heures</u> | Signature du Président (et cachet du club) : |

Total des heures effectuées dans tous vos emplois et fonctions :

Je soussigné(e) (*nom et prénom du candidat*) :
certifie sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier:

Fait à

Signature :

Le/...../.....

La FFF se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de vos déclarations. En cas de fraude, l'obtention du diplôme vous sera refusée, et la FFF sera susceptible d'entraîner des poursuites disciplinaires à votre encontre.